

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI****Session 2016****U23 – Organisation des travaux****Durée : 2 heures****Coefficient : 1**

Ce dossier comporte **6** pages, numérotées de **DRS 1 / 6** à **DRS 6 / 6**.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

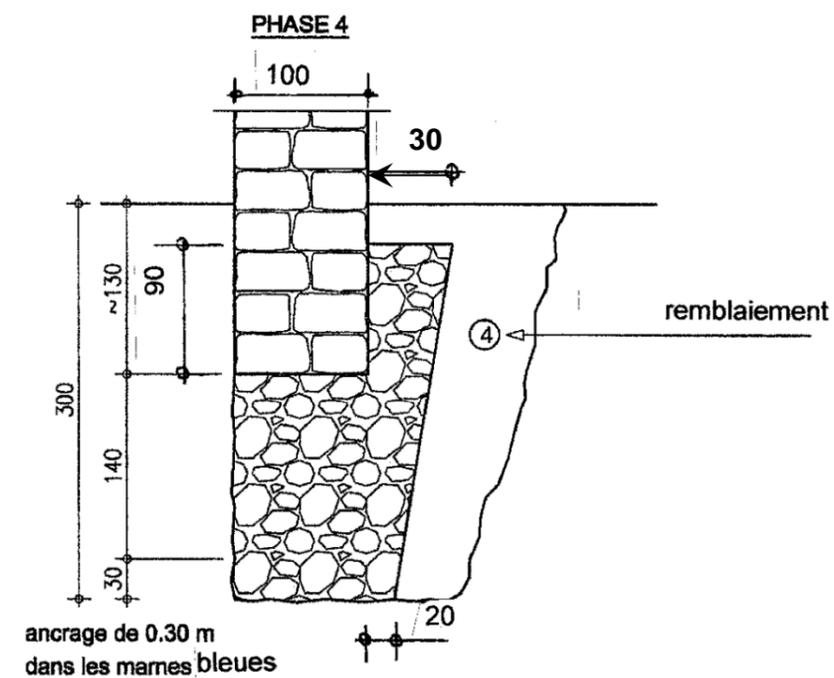
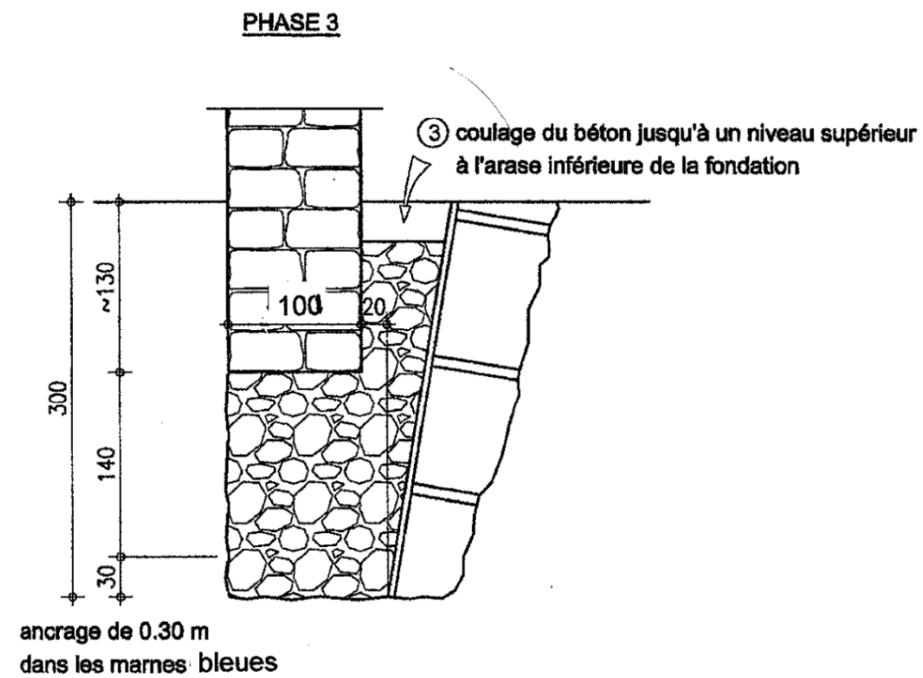
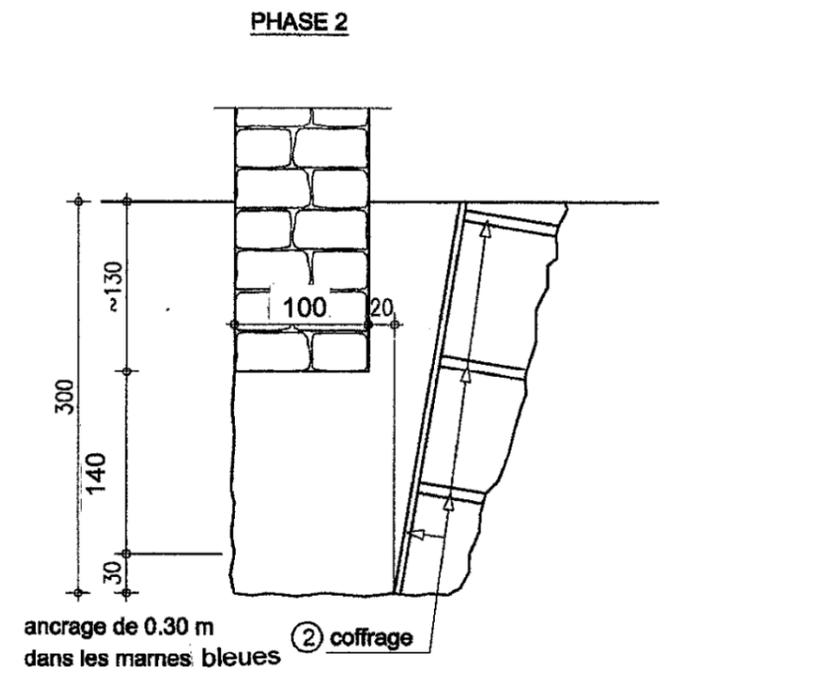
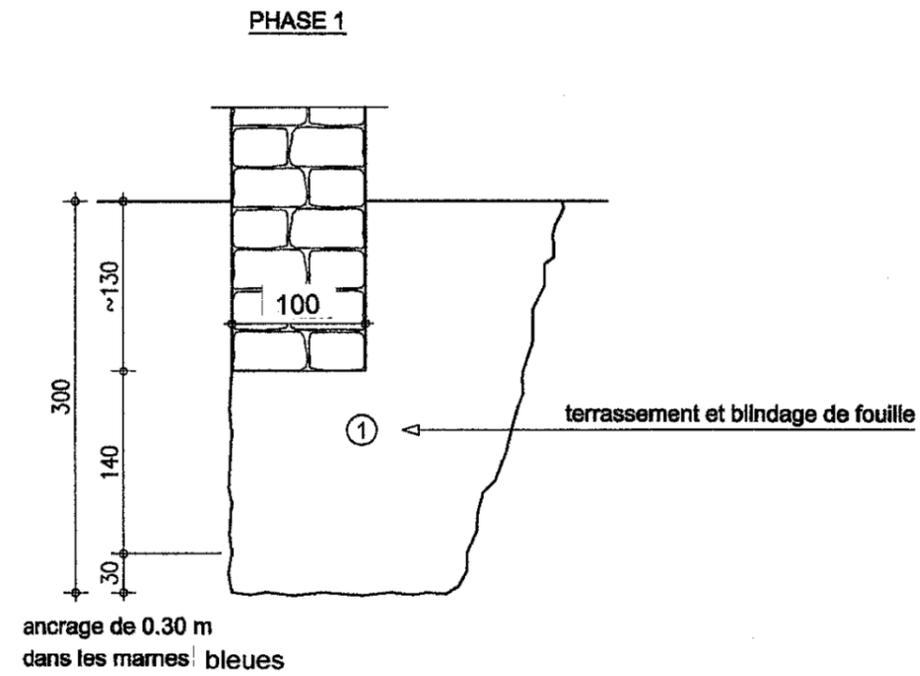
CONSTITUTION DU DOSSIER	
- Page de garde	DRS 1 / 6
- Coupes des différentes phases de reprise des fondations	DRS 2 / 6
- Plan de charpente	DRS 3 / 6
- Plan de ferrailage de la tribune	DRS 4 / 6
- Détail des connecteurs sur les poutres de la tribune	DRS 5 / 6
- Détail sur la liaison plancher / mur de la tribune	DRS 6 / 6
- 3 fiches techniques numériques des produits de traitement pour le bois.	DRS-Bois

PRINCIPE DE REPRISE EN SOUS ŒUVRE POUR UN MUR DE 1.00 M D'ÉPAISSEUR

EGLISE SAINT-SYMPHORIEN
VALVIGNERES

METHODOLOGIE DES TRAVAUX COUPES DES DIFFERENTES PHASES

Cotations en cm



DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

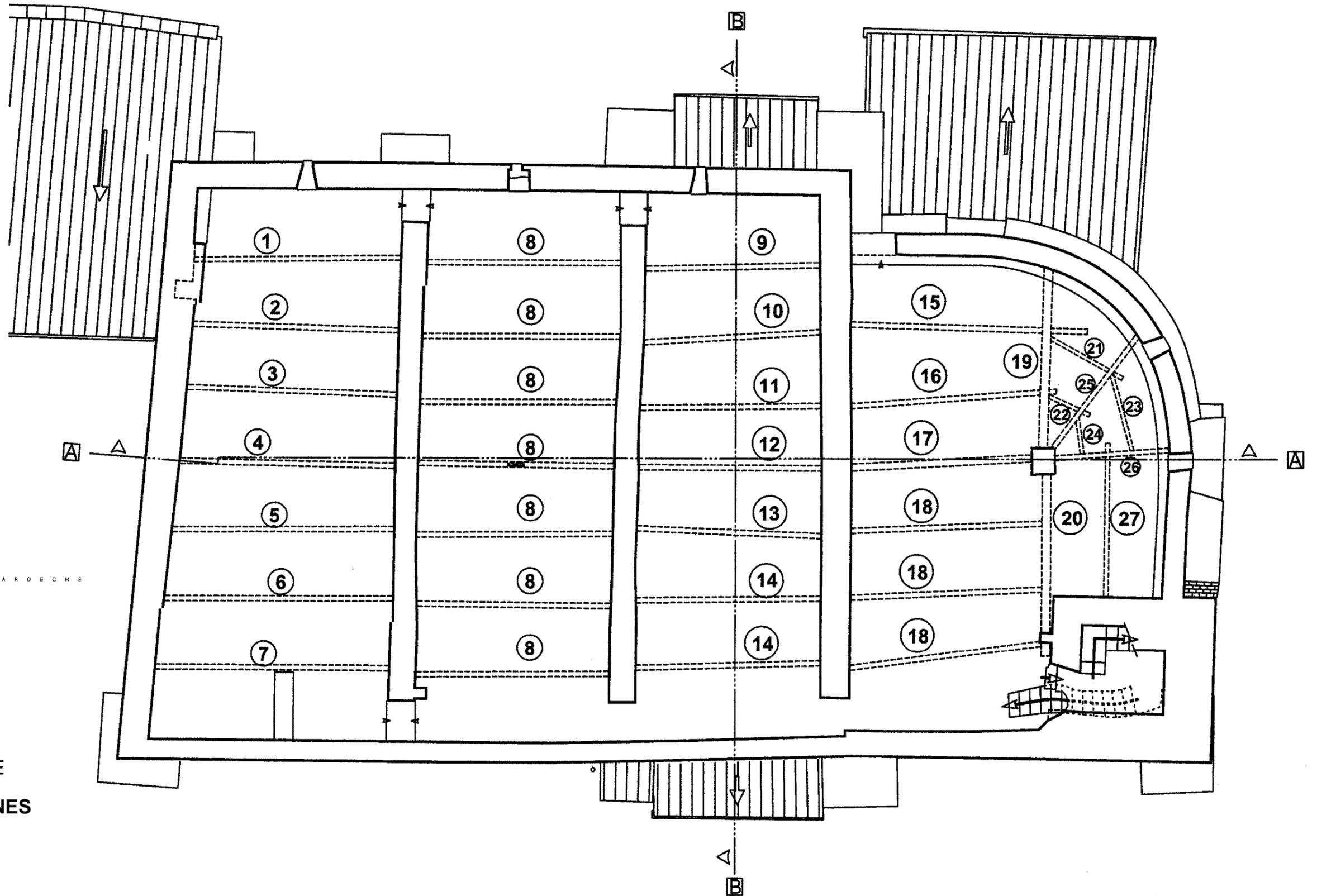
VALVIGNERES

Eglise Saint-Symphorien

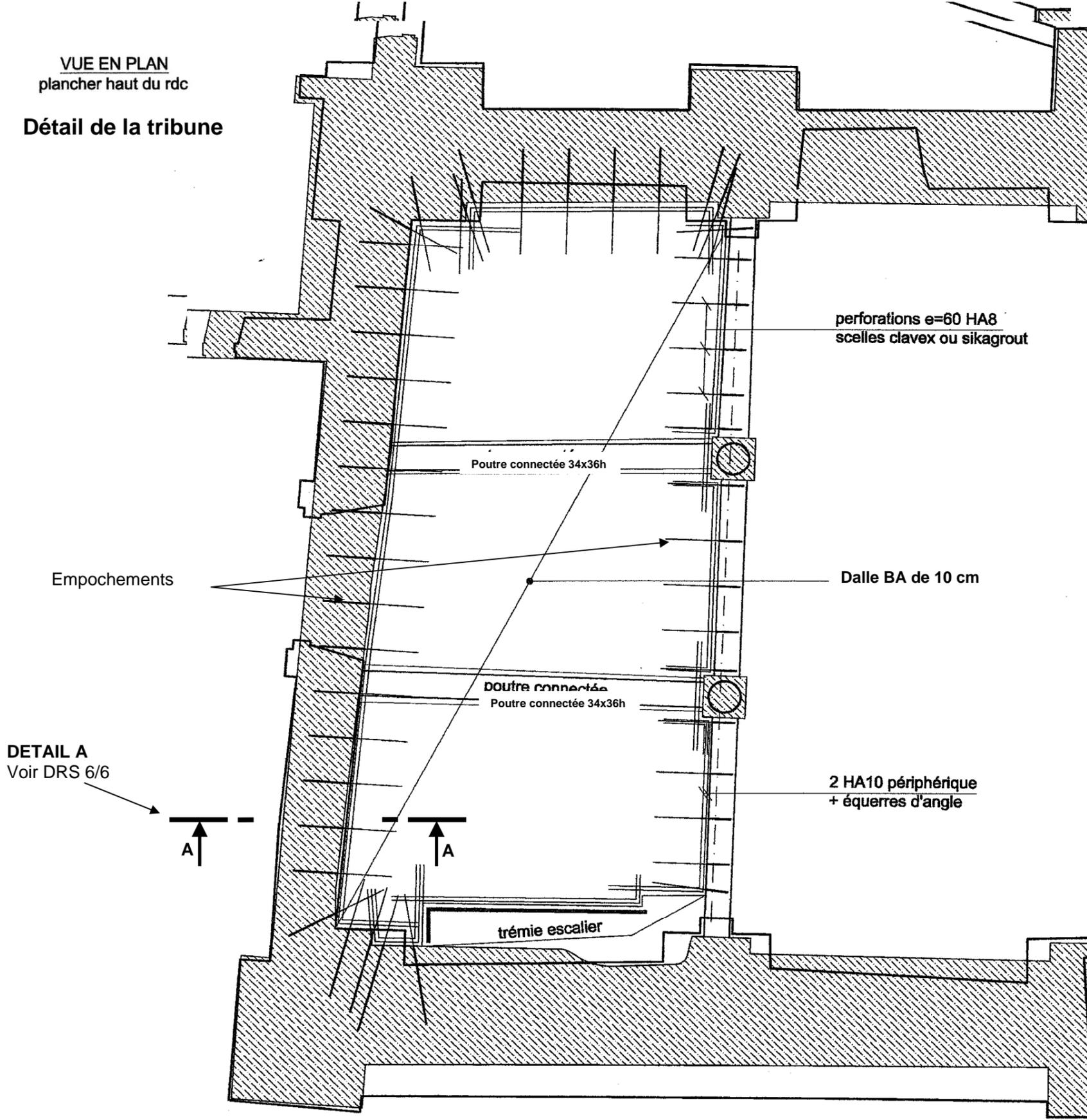
Etat des lieux

PLAN DE CHARPENTE

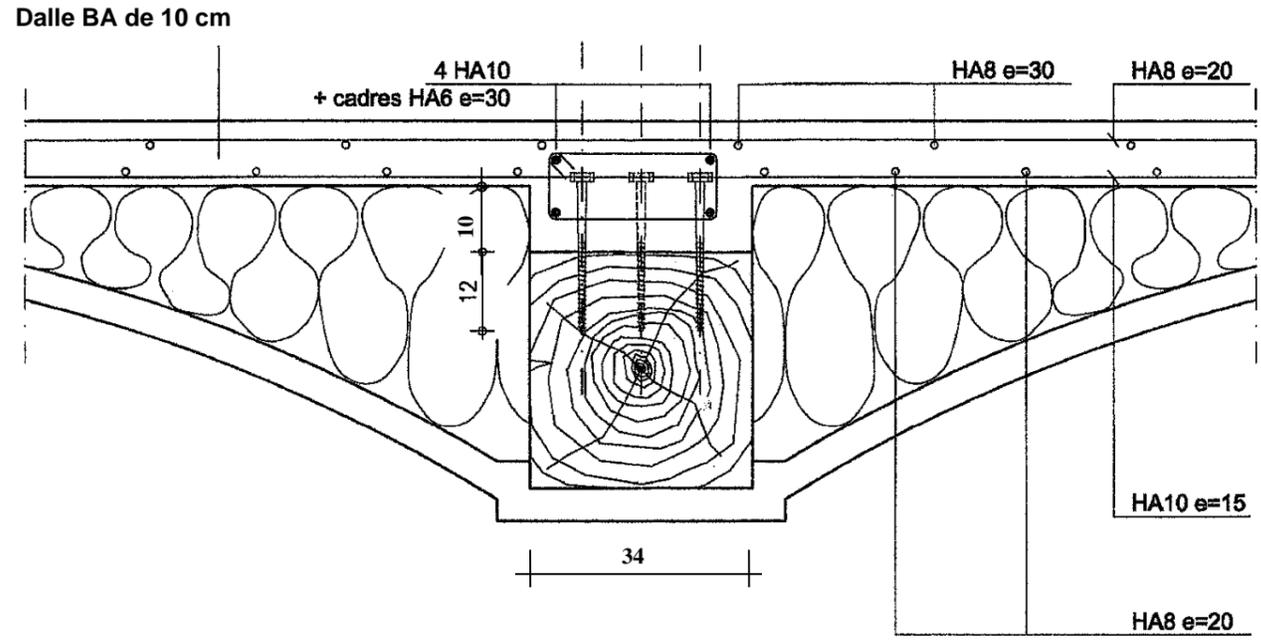
REPERAGE DES PANNES



VUE EN PLAN
plancher haut du rdc
Détail de la tribune

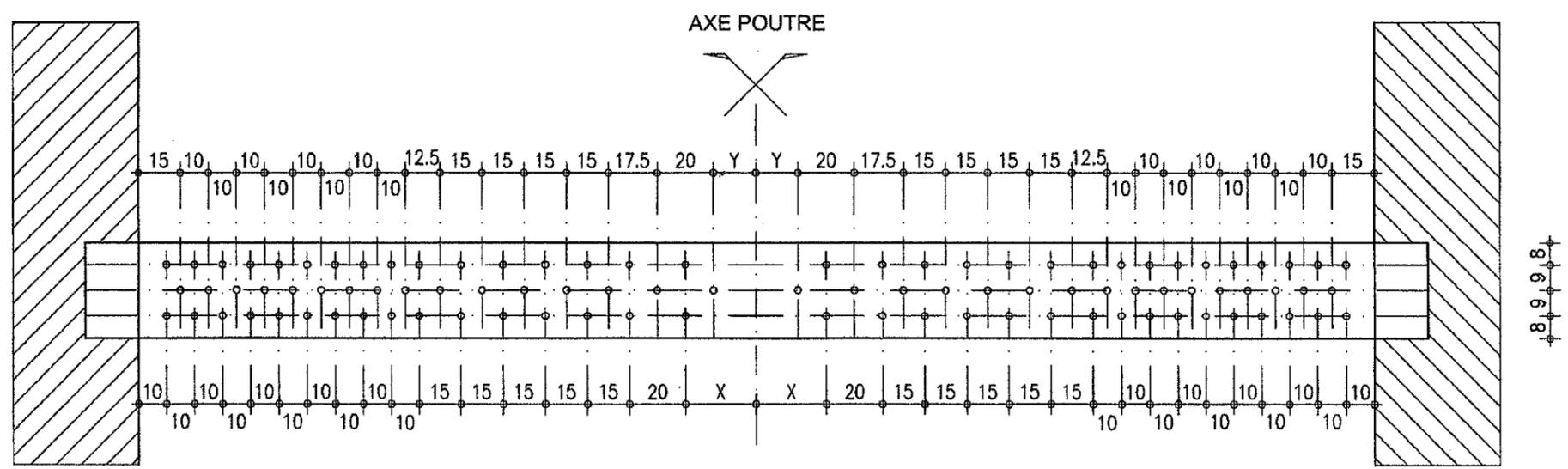


PLANCHER CONNECTE TYPE 1
poutre 34 x 36h l=4.40 e=3.30



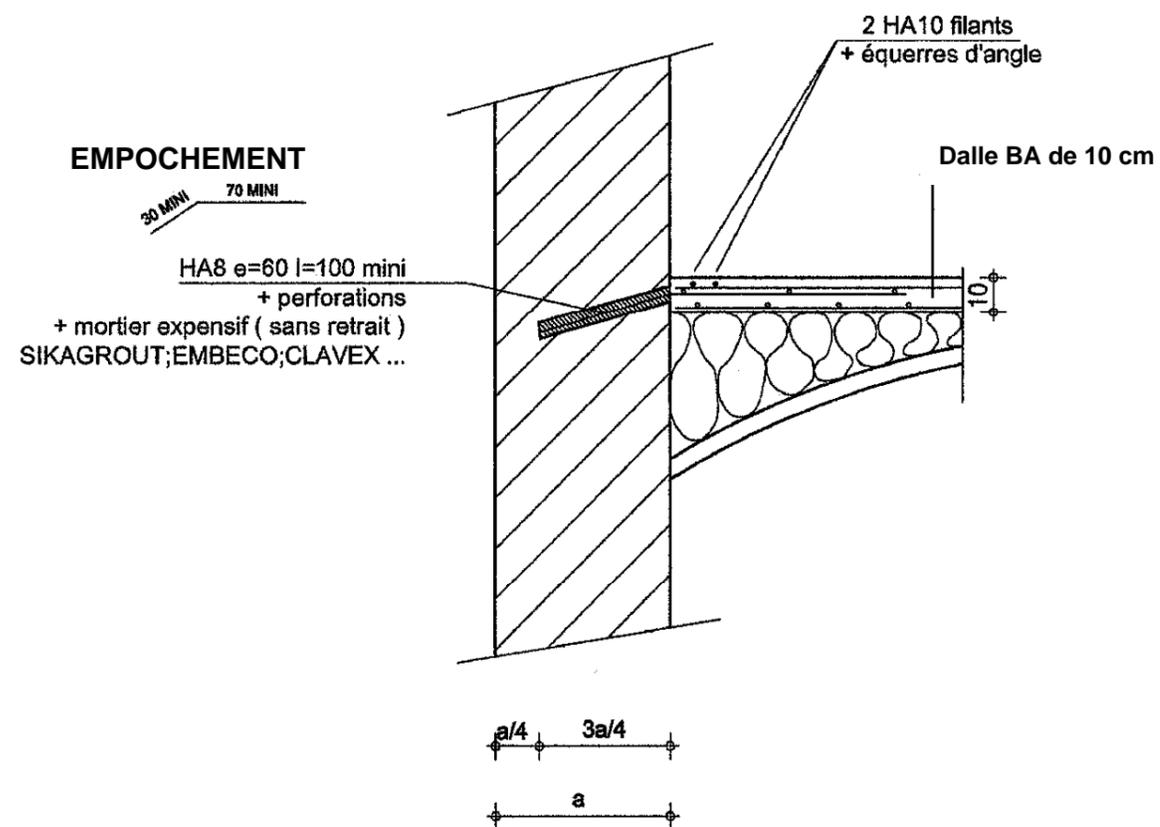
IMPLANTATION DES CONNECTEURS

96 tirefonds Ø12 l=240 / poutre
profondeur 12 cm

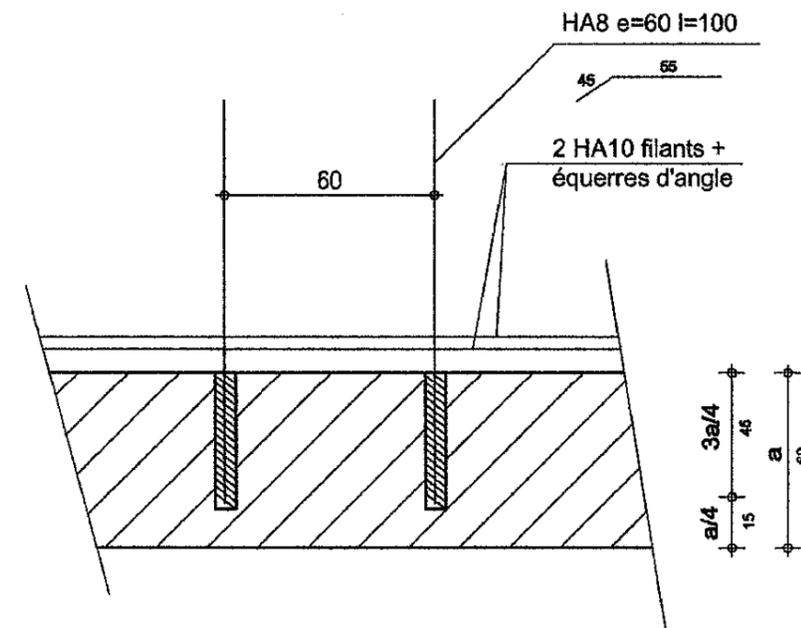


LIAISON PLANCHER MUR DETAIL A

COUPE A - A



SCHEMA DE PRINCIPE DE L'EMPOCHEMENT



TERMIBIO W.B.code 1030

Pour : INTERIEUR / EXTERIEUR
Phase : AQUEUSE

COMPOSITION

Sels et silicate de potassium, cellulose, lignine, extraits de plantes.

PROPRIETES

Le TERMIBIO W.B. code 1030 est un produit concentré diluable à l'eau, sans solvants, destiné au traitement des bois à titre préventif et curatif contre les insectes xylophages (y compris les termites), les champignons et les moisissures. Il a également une action ignifuge (inflammable, empêche la propagation du feu et de la fumée) et une action de consolidation des bois infestés. Le produit n'a pas d'émission propre et réduit les émanations nocives de 50 à 70% (lindane, DDT et PCP).

Le produit satisfait à la norme européenne EN46 contre les insectes (capricornes) et EN113 contre les champignons et moisissures. L'efficacité par rapport aux termites a été testée et confirmée par le Mississippi Forest Products Laboratory (USA), la résistance au feu par le Underwriters Laboratories Inc. (USA).

Le principe actif du TERMIBIO W.B. réside dans une modification chimique des cellules du bois par un procédé de minéralisation par silicification. Le bois ainsi traité n'est plus reconnu comme tel par les insectes. Le bois traité est consolidé et protégé du feu. Par son alcalinité élevée et par la silicification les structures des champignons sont perturbées et leur structure anéantie. Dans les galeries, lors du traitement, les insectes touchés sont englués et détruits. Par la minéralisation les nouvelles attaques sont éradiquées, la structure du bois est reconsolidée quand le produit a durci dans les galeries et le bois devient difficilement inflammable.

DOMAINES D'APPLICATION

Pour tous bois de charpentes et d'ossatures, ainsi que pour les murs. Convient aussi bien à des pièces ayant besoin de satisfaire à des normes d'hygiène alimentaire qu'à des pièces occupées par des malades, des personnes allergiques, des enfants ou des animaux (ruches, étables etc..).

MISE EN ŒUVRE

Bien mélanger une part de TERMIBIO W.B. avec 3 parts d'eau. Le produit peut être appliqué au pinceau, au pulvérisateur, au pistolet, par trempage ou sous pression. Deux applications sont nécessaires, la première application doit être bien sèche avant de procéder à la deuxième couche.

En traitement curatif, en cas d'infestation par des insectes, faire pénétrer le produit dans les galeries à l'aide d'une seringue. Des coulures en surface et les réactions avec le bois peuvent tacher les supports. Ces taches seront éliminées par brossage et ponçage avant d'être recouvertes par des produits de finition teintés.

Les bois extérieurs doivent être protégés des intempéries jusqu'au séchage à cœur du produit (environ 6 semaines), le produit pouvant être délavé. Le bois traité doit être bien sec, moins de 20% d'hygrométrie, avant un autre traitement.

En cas d'infestation par la mûre les quantités de produit déposés doivent correspondre aux mêmes valeurs que pour les moyens de lutte conventionnels. Les cordons de champignons et l'humidité traversant les murs doivent être traités de façon appropriée afin d'entraver le développement des champignons.

Les sources d'humidité et d'infiltrations doivent impérativement être neutralisés, faute de quoi aucune protection durable n'est envisageable.

Important : Pendant l'utilisation et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 08/2002)

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU

MISE EN GARDE

Attention : Risque de blanchiment sur les bois durs et à forte teneurs en tanins (comme le chêne). Ne pas utiliser de matériel en aluminium ou en zinc. Ne pas utiliser par moins de 5°C.

En cas d'utilisation sur des boiseries apparentes ou des meubles nécessitant un traitement, un essai préalable est absolument nécessaire. Avant de traiter l'ensemble du support, une petite surface, peu visible, doit faire l'objet d'un test.

Protéger les surfaces vitrées, les pierres, l'aluminium, les surfaces laquées et anciens vernis.

CONSOMMATION / RENDEMENT

1 litre de TERMIBIO W.B. mélangé à 3 litres d'eau suffit pour traiter environ 40 m² (varie en fonction de la nature et de l'absorption du support, pour une application).

Les bois fortement endommagés, bruts de sciage, ou fendus engendrent une consommation supérieure et une quantité plus importante de produit à utiliser.

NETTOYAGE DU MATERIEL

A l'eau et au savon, directement après utilisation.

STOCKAGE

Au frais et au sec.
Fermer hermétiquement les emballages.

CONDITIONNEMENTS

1 litre et 5 litres.

CONSEILS DE SECURITE

Le TERMIBIO W.B. est très alcalin (après séchage le PH est neutre) et irritant pour la peau. Se protéger pendant le travail avec des gants et des lunettes appropriées. En cas d'éclaboussures sur la peau ou les yeux, comme sur le métal, le verre, le bois laqué, vernis et autres supports sensibles aux agents alcalins, rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas de contact avec les yeux, consulter un médecin.

Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles

Les produits naturels se gardent également hors de portée des enfants.

RECYCLAGE

Ne pas jeter de produit pur à l'égout. Laisser sécher les résidus à l'air. Secs ils pourront être facilement recyclés et intégrés dans les ordures ménagères.

Code de recyclage des déchets liquides :
EAK 070304.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 08/2002)

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU

XYLOPHENE C2000

TRAITEMENT PREVENTIF ET CURATIF

Insecticide et anti-termites

Bois de charpentes et d'ossatures

Certification CTB-P+ N° 08- 2421- 08



DEFINITION

XYLOPHENE C2000 est un produit de traitement insecticide et anti-termites, destiné au traitement préventif et curatif par aspersion ou badigeon et injection des bois de charpente et d'ossature.

Ce produit est prêt à l'emploi et ne doit pas être dilué.

DESTINATION

Tous bois de construction de type charpente (bois sous abri sans risque de réhumidification) ou ossatures bois (hors lisses basses ou parties en contact avec le sol).

PROPRIETES

Intérieur.

Formule liquide.

Formule translucide.

Sans odeur.

Sa formule innovante comporte un diffuseur actif qui permet aux principes actifs de continuer à pénétrer à l'intérieur des pièces de bois même après évaporation complète de l'eau.

Compatible avec les produits d'impression et de finition, lasures HELIOTAN ou GORI, vernis ou peintures.

EFFICACITE - SANTE - ENVIRONNEMENT

EFFICACITE

Ce produit est efficace contre les insectes de bois secs à larves xylophages (Capricornes, Lyctus, Vrillettes) ainsi que contre les Termites dans le bois.

XYLOPHENE C2000 a passé avec succès les contrôles d'efficacité selon les normes suivantes :

Insecticide préventif :

EN 46 : efficacité préventive contre le Capricorne des maisons et autres insectes à larves xylophages.

Insecticide curatif :

EN 22 : efficacité curative contre le Capricorne des maisons.

EN 370 : efficacité curative contre la Vrilette.

Anti-termites :

EN 118 : efficacité contre les Termites.

Durabilité du produit appliqué :

Les contrôles d'efficacité insecticide préventive ont été effectués après les épreuves de vieillissement accéléré :

EN 73 : épreuve d'évaporation.

EN 84 : épreuve de délavage.

Classe d'utilisation : 1.

SANTE / ENVIRONNEMENT

XYLOPHENE C2000 est conforme aux exigences en matière de santé et d'environnement.

Traitement termites : Il est conseillé dans ce cas de faire appel à un professionnel (consulter DYRUP qui vous donnera les coordonnées d'un Applicateur Spécialisé XYLOPHENE).

CARACTERISTIQUES

XYLOPHENE C2000 est livré prêt à l'emploi et ne doit pas être dilué.

Aspect : Liquide, non gras.

Teinte : Incolore.

Densité à 20°C : 1.000 ± 0,02.

Viscosité : -

Point d'éclair : > 100°C.

Insecticide : Cyperméthrine.

XYLOPHENE C2000

CARACTERISTIQUES SUITE

Solvant : Eau.

pH : 6.5 à 7.5.

Stockage : A l'abri des fortes chaleurs et du gel.

Maintenir le produit dans un local à une température d'au moins 10°C. L'émulsion gèle à partir de 0°C.

L'émulsion revient à son état initial après dégel sans aucune altération de ses qualités.

Si l'émulsion a été stockée un certain temps, il est fortement recommandé d'agiter avant l'emploi.

Conservation : 3 ans en emballage fermé d'origine à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

Conditionnement : En bidons de 5L - 25L - 55L - 200Litres.

MISE EN OEUVRE

Les fonds doivent être sains, secs, non gelés, non givrés, dépoussiérés, compacts et préparés selon les règles de l'art et normes en vigueur, exempts de toutes particules non adhérentes et/ou peintures écaillées.

Tous les supports anciens doivent faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations.

La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'applicateur.

Pour réaliser un traitement efficace, XYLOPHENE C2000 doit être appliqué sur toutes les faces des bois concernés ainsi que sur les coupes et les extrémités. En conséquence, il est indispensable de procéder à toutes les déposes permettant d'atteindre les parties cachées contaminées.

Conditions d'application :

Humidités des bois : entre 8 et 18%.

Température : supérieure à 5°C.

Eviter toute application sur bois gelé ou givré.

PROCEDES D'APPLICATION

Outils : Brosse, pulvérisateur horticole, matériel d'injection.

Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : Eau.

Pulvérisation : Sans dilution.

Bien homogénéiser le produit avant son utilisation.

1. Traitement préventif :

L'état de surface des bois doit être propre et exempt de toutes finitions.

2 à 3 couches par badigeonnage ou aspersion basse pression sans apport d'air de toutes les faces, extrémités, coupes, en insistant sur les parties encastrées et assemblages.

2. Traitement curatif :

Sondage et bûchage des parties attaquées.

- Remplacement des pièces n'offrant plus de résistance.

- L'état de surface des bois doit être propre et exempt de toutes finitions.

1)°Injection en profondeur des chevrons et des éléments de forte section (poutres maîtresses, etc...).

(20 ml de produit prêt à l'emploi par puits).

2)°Badigeonnage ou aspersion basse pression sans apport d'air de toutes les faces, extrémités, coupes, en insistant sur les parties encastrées et assemblages.

(Aspersion basse pression : 3 couches ou 3 m²/Litre).

Travailler selon les normes et DTU en vigueur.

Se conformer aux prescriptions des fiches méthodes.

-Traitement curatif des charpentes vermoulues.

-Traitement curatif contre les champignons dans les constructions.

-Lutte contre les termites.

RENDEMENT

Variable suivant la porosité des bois, la gravité des attaques et le mode d'application :

Traitement préventif : 1 Litre = 5 m² (150 - 180g/m² environ).

Traitement curatif : 1 Litre = 3 m² (300g/m² environ) Injection : 20 ml de produit prêt à l'emploi par puits.

SECHAGE

Variable selon : Les conditions de température - L'essence du bois - La quantité de produit appliquée - L'hygrométrie.

48 heures environ en atmosphère ventilée.

Séchage à cœur, en cas d'injection : 3 à 4 semaines environ.

XYLOPHENE C2000

INCIDENCE DU TRAITEMENT SUR LES BOIS

Coloration et odeur :

XYLOPHENE C2000 ne confère au bois aucune coloration particulière. Il ne laisse pas d'odeur. Délai minimum : 48 heures.

Remontées de tanin :

XYLOPHENE C2000 peut provoquer des remontées de tanin sur certains bois. Il est donc conseillé de faire un essai au préalable. S'il y a une remontée de tanin, appliquer sur le bois de l'acide oxalique dilué entre 10 et 20% d'eau.

Finition :

Après le temps nécessaire au séchage, les bois traités peuvent être peints ou vernis avec les produits de finitions usuels.

Ne pas appliquer une finition filmogène, de type vernis, avant 48 heures.

Ce délai peut varier suivant les conditions d'ambiance (température et hygrométrie) ou la nature des finitions.

Il est donné à titre d'indication.

CONSEILS DYRUP

Aucun traitement insecticide n'est efficace sur un bois déjà contaminé par des insectes de bois frais.

Tout revêtement présent à la surface des bois doit être éliminé avant application du XYLOPHENE C2000.

Humidité des bois : inférieure à 20%.

Ne pas traiter des bois gelés, givrés ou mouillés.

Température d'application : supérieure à 5°C.

Traiter tous les bois en contact avec d'autres bois, assemblages, et parties encastrées dans les maçonneries.

Essuyer les coulures et flaques après application du produit.

Retraiter les bois en cas de coupe, recoupe, ponçage, humidité (traiter la source).

Mélange : Ne pas réaliser de mélange sans notre assistance technique : consulter le Service Conseils.

Bois rabotés : Tout rabotage ultérieur au traitement nécessite un nouveau traitement, car il élimine le traitement antérieur.

En cas de démiction, brasser le produit.

Pour tous renseignements techniques, contacter notre service conseils techniques (01.56.84.03.95).

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Ininflammable.

Se conformer aux recommandations spécifiées dans la note éditée par l'Institut National de Recherche et de Sécurité intitulée : « Produits de Traitement du Bois ». (I.N.R.S. : 30, rue Olivier-Noyer 75680 PARIS CEDEX 14).

Conserver hors de portée des enfants.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité :

Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

Aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.

Portez vêtements et appareils de protection appropriés pour se protéger la peau, les mains, les yeux, le visage et les voies respiratoires. Se laver les mains après manipulation.

En cas de pulvérisation ou aspersion se protéger les voies respiratoires à l'aide d'un masque à cartouche filtrante contre les vapeurs de solvants organiques de type A1 ou A2.

Utilisez les biocides avec précaution.

Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Éliminer les produits non utilisés et/ou l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Toutes les espèces de chauves-souris et de martinets étant protégées, veillez à ce qu'ils ne soient pas exposés à ce produit.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage sur :

www.quickfds.com

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société DYRUP. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Edition MARS 2011 : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

DYRUP S.A.S

215 Av Georges Clémenceau 92000 Nanterre - France

Tél : 01 56 84 03 00 - Télécopie : 01 56 84 03 83 - www.dyrup.fr

XYLOPHENE M2000

TRAITEMENT PREVENTIF ET CURATIF

Insecticide, fongicide et anti-termite

Bois intérieurs et extérieurs



Certification CTB-P+ N° 08-1262-08

DEFINITION

XYLOPHENE M2000 est un produit de traitement insecticide, fongicide et anti-termite, destiné au traitement préventif et curatif par aspersion ou badigeon et injection des bois intérieurs et extérieurs.
Ce produit est prêt à l'emploi et ne doit pas être dilué.

DESTINATION

Tous bois de construction intérieurs ou extérieurs (hors lisses basses ou parties en contact avec le sol).

PROPRIETES

Intérieur, extérieur.

Formule liquide.

Formule translucide.

Sans odeur.

Sa formule innovante comporte un diffuseur actif qui permet aux principes actifs de continuer à pénétrer à l'intérieur des pièces de bois même après évaporation complète de l'eau.

Compatible avec les produits d'impression et de finition, lasures HELIOTAN ou GORI, vernis ou peintures.

EFFICACITE - SANTE - ENVIRONNEMENT

EFFICACITE

Ce produit est efficace contre les insectes de bois secs à larves xylophages (Capricornes, Lyctus, Vrillettes) ainsi que contre les Termites dans le bois, les champignons de pourriture fibreuse et cubique.

XYLOPHENE M2000 a passé avec succès les contrôles d'efficacité selon les normes suivantes :

Insecticide préventif :

EN 46 : efficacité préventive contre le Capricorne des maisons et autres insectes à larves xylophages.

Insecticide curatif :

EN 22 : efficacité curative contre le Capricorne des maisons.

EN 370 : efficacité curative contre la Vrilette.

Anti-termites :

EN 118 : efficacité contre les Termites.

Fongicide :

Le seuil d'efficacité a été déterminé suivant la norme :

EN 113 : efficacité contre tous les champignons de pourriture cubique et fibreuse.

Durabilité du produit appliqué :

Les contrôles d'efficacité insecticide et fongicide préventive ont été effectués après les épreuves de vieillissement accéléré :

EN 73 : épreuve d'évaporation.

EN 84 : épreuve de délavage.

Classe d'utilisation : 1-2-3 (pour les bois de faible section ≤ 27 mm).

SANTE / ENVIRONNEMENT

XYLOPHENE M2000 est conforme aux exigences en matière de santé et d'environnement.

Traitement termites : Il est conseillé dans ce cas de faire appel à un professionnel (consulter DYRUP qui vous donnera les coordonnées d'un Applicateur Spécialisé XYLOPHENE).

CARACTERISTIQUES

XYLOPHENE M2000 est livré prêt à l'emploi et ne doit pas être dilué.

Aspect : Liquide, non gras.

Teinte : Incolore.

Densité à 20°C : 1.000 ± 0,02.

Viscosité : -

Fongicides : Propiconazole - IPBC - Tébuconazole.

Point d'éclair : > 100°C.

Service Conseils ML

09/03/11

XYLOPHENE M2000

CARACTERISTIQUES SUITE

Insecticide : Cyperméthrine.

Solvant : Eau.

pH : 6.5 à 7.5.

Stockage : A l'abri des fortes chaleurs et du gel.

Maintenir le produit dans un local à une température d'au moins 10°C. L'émulsion gèle à partir de 0°C.

L'émulsion revient à son état initial après dégel sans aucune altération de ses qualités.

Si l'émulsion a été stockée un certain temps, il est fortement recommandé d'agiter avant l'emploi.

Conservation : 3 ans en emballage fermé d'origine à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

Conditionnement : En bidons de 1L - 5L - 25Litres.

MISE EN OEUVRE

Les fonds doivent être sains, secs, non gelés, non givrés, dépoussiérés, compacts et préparés selon les règles de l'art et normes en vigueur, exempts de toutes particules non adhérentes et/ou peintures écaillées.

Tous les supports anciens doivent faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations.

La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'applicateur.

Pour réaliser un traitement efficace, XYLOPHENE M2000 doit être appliqué sur toutes les faces des bois concernés ainsi que sur les coupes et les extrémités. En conséquence, il est indispensable de procéder à toutes les déposes permettant d'atteindre les parties cachées contaminées.

Conditions d'application :

Humidités des bois : entre 8 et 18%.

Température : supérieure à 5°C.

Eviter toute application sur bois gelé ou givré.

PROCEDES D'APPLICATION

Outils : Brosse, pinceau, pompe Airless ou Airmix à membrane, matériel d'injection.

Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : Eau savonneuse.

Pulvérisation : Sans dilution.

Bien homogénéiser le produit avant son utilisation.

1. Traitement préventif :

L'état de surface des bois doit être propre et exempt de toutes finitions.

2 à 3 couches par badigeonnage ou aspersion basse pression sans apport d'air de toutes les faces, extrémités, coupes, en insistant sur les parties encastrées et assemblages.

2. Traitement curatif :

Sondage et bûchage des parties attaquées.

- Remplacement des pièces n'offrant plus de résistance.

- L'état de surface des bois doit être propre et exempt de toutes finitions.

1°Injection en profondeur des chevrons et des éléments de forte section (poutres maîtresses, etc...). (20 ml de produit prêt à l'emploi par puits).

2°Badigeonnage ou aspersion basse pression sans apport d'air de toutes les faces, extrémités, coupes, en insistant sur les parties encastrées et assemblages. (Aspersion basse pression : 3 couches ou 3 m²/Litre).

Travailler selon les normes et DTU en vigueur.

Se conformer aux prescriptions des fiches méthodes.

-Traitement curatif des charpentes vermoulues.

-Traitement curatif contre les champignons dans les constructions.

-Lutte contre les termites.

RENDEMENT

Variable suivant la porosité des bois, la gravité des attaques et le mode d'application :

Traitement préventif : 1 Litre = 5 m² (150 - 180g/m² environ).

Traitement curatif : 1 Litre = 3 m² (300g/m² environ). Injection : 20 ml de produit prêt à l'emploi par puits.

SECHAGE

Variable selon : Les conditions de température - L'essence du bois - La quantité de produit appliquée - L'hygrométrie.

48 heures environ en atmosphère ventilée.

Séchage à cœur, en cas d'injection : 3 à 4 semaines environ.

XYLOPHENE M2000

INCIDENCE DU TRAITEMENT SUR LES BOIS

Coloration et odeur :

XYLOPHENE M2000 ne confère au bois aucune coloration particulière. Il ne laisse pas d'odeur.

Délai minimum : 48 heures.

Remontées de tanin :

XYLOPHENE M2000 peut provoquer des remontées de tanin sur certains bois. Il est donc conseillé de faire un essai au préalable. S'il y a une remontée de tanin, appliquer sur le bois de l'acide oxalique dilué entre 10 et 20% d'eau.

Finition :

Après le temps nécessaire au séchage, les bois traités peuvent être peints ou vernis avec les produits de finitions usuels. Ne pas appliquer une finition filmogène, de type vernis, avant 48 heures.

Ce délai peut varier suivant les conditions d'ambiance (température et hygrométrie) ou la nature des finitions.

Il est donné à titre d'indication.

CONSEILS DYRUP

Aucun traitement insecticide n'est efficace sur un bois déjà contaminé par des insectes de bois frais.

Tout revêtement présent à la surface des bois doit être éliminé avant application du XYLOPHENE M2000.

Humidité des bois : inférieure à 20%.

Ne pas traiter des bois gelés, givrés ou mouillés.

Température d'application : supérieure à 5°C.

Traiter tous les bois en contact avec d'autres bois, assemblages, et parties encastrées dans les maçonneries.

Essuyer les coulures et flaques après application du produit.

Retraiter les bois en cas de coupe, recoupe, ponçage, humidité (traiter la source).

Mélange : Ne pas réaliser de mélange sans notre assistance technique : consulter le Service Conseils.

Bois rabotés : Tout rabotage ultérieur au traitement nécessite un nouveau traitement, car il élimine le traitement antérieur.

En cas de démixtion, brasser le produit.

Pour tous renseignements techniques, contacter notre service conseils techniques (01.56.84.03.95).

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Ininflammable.

Se conformer aux recommandations spécifiées dans la note éditée par l'Institut National de Recherche et de Sécurité intitulée : « Produits de Traitement du Bois ». (I.N.R.S. : 30, rue Olivier-Noyer 75680 PARIS CEDEX 14).

Conserver hors de portée des enfants.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité :

Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.

Portez vêtements et appareils de protection appropriés pour se protéger la peau, les mains, les yeux, le visage et les voies respiratoires. Se laver les mains après manipulation.

En cas de pulvérisation ou aspersion se protéger les voies respiratoires à l'aide d'un masque à cartouche filtrante contre les vapeurs de solvants organiques de type A1 ou A2.

Utilisez les biocides avec précaution.

Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Éliminer les produits non utilisés et/ou l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Toutes les espèces de chauves-souris et de martinets étant protégées, veillez à ce qu'ils ne soient pas exposés à ce produit.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage sur :

www.quickfds.com

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société DYRUP. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Edition MARS 2011 : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

DYRUP S.A.S

215 Av Georges Clémenceau 92000 Nanterre - France

Tél : 01 56 84 03 00 - Télécopie : 01 56 84 03 83 - www.dyrup.fr